

INSCRIPTION SCOLAIRE ÉCOLE MATERNELLE 2023-2024

Cadre réservé à la Mairie:

Classe:Ecole:

Dérogation scolaire nécessaire:

OUI

NON

ENFANT:

Nom et prénom:

Date et lieu de naissance:

Adresse:

Nom de l'école d'où vient l'enfant:

École fréquentée par les frères et sœurs déjà scolarisés au Ban-Saint-Martin:
.....

PARENTS:

Situation familiale:

RESPONSABLE 1:

Nom et prénom:

Adresse:

Tél: Mail:

Profession:

RESPONSABLE 2:

Nom et prénom:

Adresse:

Tél: Mail:

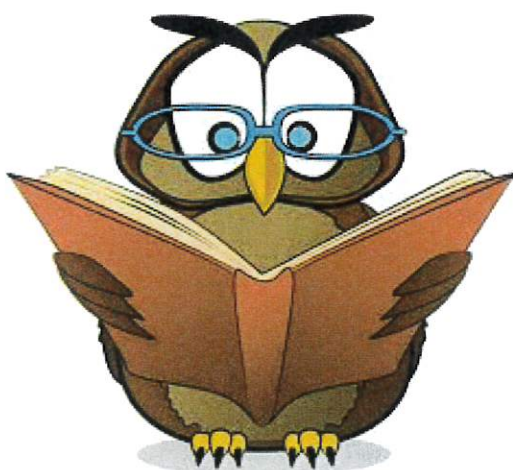
Profession:

Au Ban-Saint-Martin, le

Signatures des 2 représentants légaux:

Liste des pièces à fournir avec le bulletin d'inscription

- * Copie du livret de famille (parents et enfants)
- * Copie des pages de vaccinations (carnet de santé)
- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz, eau, électricité ou bail)
- * Jugement de divorce ou de séparation le cas échéant ou attestation des 2 parents pour accord de scolarisation.
- * Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école



Pour toute information complémentaire:

Mairie du Ban-Saint-Martin
1 avenue Henri II
57050 LE BAN-SAINT-MARTIN
Tél: 03 87 30 13 15

Mail: mairie@ban-saint-martin.fr ou service.jeunesse@ban-saint-martin.fr